



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SOCLEAN
Code du produit : L705

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant alcalin puissant pour divers sols. Réservé à un usage professionnel. Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : SOKA FRANCE.
Adresse : 39 rue Pasteur.65000.TARBES.France.
Téléphone : +33 (0)5 62 34 03 51. Fax : +33 (0)5 62 51 34 89.
Email: contact@soka-france.com
<http://www.soka-france.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Corrosif (C, R35)

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (CLP : Skin Corr. 1A)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45



Symbole(s) :

Corrosif.
Contient du métrasilicate de sodium.

Phrase(s) R :

R35 - Provoque de graves brûlures.

Phrase(s) S :

S02 - Conserver hors de portée des enfants.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S23 - Ne pas respirer les vapeurs.

2.3. Autres dangers

Aucun dans des conditions normales.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	on utilisé
Métasilicate de sodium	5 à 10 %	6834-92-0	229-912-9	014-010-00-8	–	C; R34 Xi; R37 – Skin Corr. 1B Eye Dam 1 STOT SE 3
2-butoxyéthanol	10 à 15 %	111-76-2	203-905-0	603-014-00-0	01-2119475108-36	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38 – Acute Tox. 4 (skin) Acute Tox. 4 (inhal) Acute Tox. 4 (oral) Eye irrit 2 Skin Irrit. 2
Sel de sodium de l'acide ethylènediamine tétraacétique	1 à 5 %	64-02-8	200-573-9	607-428-00-2	01-2119486762-27	Xn; R22 Xi; R41 – Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral)
Alcool Ethoxylé	1 à 5 %	160875-66-1	–	–	02-2119549160-47-0000	Xn; R22 Xi; R41 – Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (oral)

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau : En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Taux. Gorge douloureuse. Maux de tête.
- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Provoque de graves brûlures.
- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Larmes. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, pas de données supplémentaires disponibles.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Incendies avoisinants : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Rincer abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique : Informations sur les composants.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Eviter toute exposition inutile.
Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Ne pas respirer les vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle
Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.
Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
Protection de yeux : Lunettes de sécurité.
Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Pictogrammes (Mentions de mise en garde) :



SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: Ethérée.
pH	: 12.5 (produit pur).
Points de fusion/point de congélation	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
T° d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
T° d'ébullition finale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	: Non applicable.
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité	: Ininflammable.
Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 1.06 +/- 0.01
Solubilité dans l'eau	: Complète.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Viscosité	: Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucun(e).

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Basique.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Gel.
Chaleur. Utiliser le produit sur une vitre froide ou tiède.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produit de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]: Aucune donnée disponible.
Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) [mg/kg/24h] : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l]: Aucune donnée disponible.
IC50-72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.
CL50-96h Poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le ou les agents tensio actifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis par le règlement CE n°648/2004.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Information générale : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU : 3266
Quantité limitée : LQ19

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Proper shipping name : UN3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métasilicate de sodium), 8, III

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger :



: 8

Transport terrestre I.D. n° : 80

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID : Class : 8
Group : III

14.5. Danger pour l'environnement

Aucune donnée disponible.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Arrêter le moteur. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement : Danger.
Code de pictogrammes de danger: SGH05
Mention de danger : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseil de prudence
Généraux : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Prévention : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
Considérations relatives à l'élimination : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Texte des Phrases R du §3 : R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R34 - Provoque des brûlures.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R37 - Irritant pour les voies respiratoires.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.